

Jean Messiha, la dégringolade d'un pro des cagnottes

Depuis trois ans, l'influenceur d'extrême droite multiplie les levées de fonds en surfant sur l'actualité. Mais les veuves de deux agents pénitentiaires l'accusent de détournement de fonds et, d'après des recherches effectuées par « Mediapart », le cadre de Reconquête est lié à d'autres collectes suscitant d'importantes interrogations.

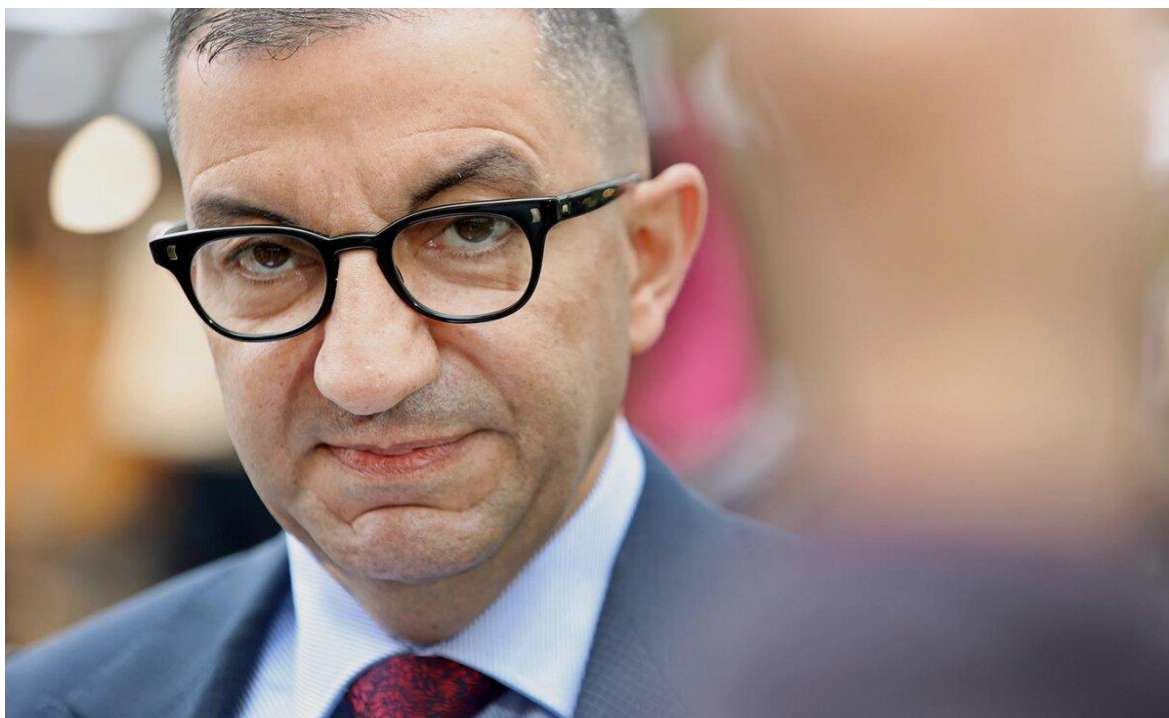
[Antton Rouget](#)

29 mai 2026 à 11h04

L'affaire de la cagnotte des deux agents pénitentiaires [tués en mai 2024](#) lors de l'évasion du narcotrafiquant Mohamed Amra va-t-elle déboucher sur un scandale plus grand encore ? Mis en cause par les veuves des deux surveillants, qui sont restées sans nouvelles pendant deux ans des 42 000 euros récoltés en leur nom par Jean Messiha, l'influenceur d'extrême droite est aussi lié à d'autres collectes qui suscitent d'importantes interrogations, d'après des recherches effectuées par *Mediapart*.

Un mois avant la campagne de financement participatif pour les familles des surveillants tués à Incarville (Eure), Jean Messiha a également lancé en avril 2024 une autre cagnotte sur la même plateforme, GoFundMe, en vue de – prétendait-il alors – soutenir le gérant d'un magasin de chaussures Geox à Strasbourg (Bas-Rhin), vivement critiqué après avoir refusé d'embaucher une intérimaire voilée.

Le cadre du parti Reconquête d'Éric Zemmour, suivi par des centaines de milliers de personnes sur les réseaux sociaux, a alors récolté plus de 60 000 euros pour « *aider financièrement* » le commerçant. D'après les explications alors fournies par Jean Messiha, la levée de fonds devait aider un homme « *empêché de travailler* » à faire « *probablement* » (sic) face à des « *procédures judiciaires coûteuses* ».



Jean Messiha, lors de la campagne des élections législatives à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) en juin 2024. © Photo Fred Marvaux / REA

Or, plus de deux ans plus tard, l'argent des donateurs n'a toujours pas été reversé au bénéficiaire supposé de l'opération. Pour cause : les fonds sont aujourd'hui encore bloqués chez le prestataire de paiement de GoFundMe, a confirmé la plateforme à *Mediapart*, les coordonnées bancaires du gérant du magasin n'ayant tout simplement pas été renseignées par l'organisateur.

Sur BFMTV, où il s'est rendu mercredi 27 mai pour tenter d'éteindre l'incendie, Jean Messiha a affirmé que le commerçant ne s'était pas manifesté pour recevoir l'argent. Sans pour autant préciser quelles démarches il aurait lui-même entreprises – ou pas – pour entrer en relation avec lui. Contactés, le militant de Reconquête comme le groupe Geox n'ont pas répondu à nos demandes d'entretien.

Au lancement de cette cagnotte, l'activiste d'extrême droite avait multiplié les appels solennels au « *peuple français* » pour qu'il « *récompense* » le gérant du magasin strasbourgeois. L'influenceur avait bien été aidé en cela par les médias Bolloré, qui ont abondamment relayé son initiative, à commencer par son ami Jean-Marc Morandini (depuis [écarté de l'antenne de CNews](#), à la suite de sa condamnation définitive pour corruption de mineurs).

« *Aidons-le à résister à la pression des colons islamiques et envoyons un message fort au système antinational qui s'acharne à nous remplacer !* », s'exclamait aussi Jean Messiha sur son compte X, au milieu d'un flot ininterrompu de messages haineux. Sans oublier de glisser le lien pour contribuer à sa cagnotte.

Collecter de l'argent ressemble à un réflexe pavlovien pour Jean Messiha.

Un an plus tard, Jean Messiha relaie en avril 2025 une nouvelle levée de fonds, toujours sur la même plateforme. L'initiative vise à aider une enseignante, dont *Mediapart* a révélé les [publications islamophobes](#) et qui « *va devoir se défendre* », d'après le texte de présentation.

Cette fois, le nom du cadre de Reconquête n'apparaît pas comme l'organisateur de la campagne. Officiellement, celle-ci est conduite par un « *collectif* » anonyme, qui précise que l'enseignante « *ne demande rien* ». Sur les réseaux sociaux, Jean Messiha rameute toutefois ses suiveurs : « *Soutenons massivement notre amie en participant à sa cagnotte* », écrit-il notamment, en diffusant le lien de l'opération.

Cinq jours après son lancement, la campagne rencontre un succès certain, dépassant les 10 000 euros au 12 avril 2025, d'après une archive consultée par *Mediapart*. Mais, à ce jour, impossible de savoir si l'argent a bien atterri sur les comptes de celle qui n'avait « *rien* » demandé. Sollicitée, l'enseignante n'a pas répondu à notre demande d'entretien.

En ce printemps 2025, collecter de l'argent ressemble à un réflexe pavlovien pour Jean Messiha. Lorsque deux policiers de Drancy (Seine-Saint-Denis) sont mis en cause pour des violences contre des jeunes, le militant prévient : « *Je les assure de tout mon soutien et n'hésiterai pas à lancer une cagnotte.* » Outre la dimension financière, les opérations offrent une visibilité à cet ex-cadre du Rassemblement national, où il n'a pas laissé que des bons souvenirs.

Ancien protégé de Marine Le Pen, qui présentait l'énarque de 55 ans comme « *le plus grand patriote qu[']elle connaisse* » [en 2018](#), Jean Messiha s'est notamment vu confier le porte-parolat de son club de réflexion rassemblant des haut·es fonctionnaires et cadres de grandes entreprises, [Les Horaces](#). Pendant la campagne présidentielle de 2017, il est nommé conseiller spécial de la candidate, percevant le plus haut salaire de l'équipe, soit 12 700 euros net par mois. Avant d'être [mis en cause](#) deux ans plus tard, après les européennes de 2019, pour avoir facturé plusieurs milliers d'euros des notes plagiées.

En perte de vitesse, le haut fonctionnaire du ministère de la défense, où il a continué à être rémunéré tout en écumant les plateaux de télévision, quitte officiellement le parti en novembre 2020, avant de rejoindre Éric Zemmour. Jean Messiha intègre son équipe de campagne pour la présidentielle de 2022 (moyennant 32 700 euros pour ses prestations), puis enchaîne les déconvenues électorales. La dernière en date à Évreux (Eure), lors des municipales de mars 2026 : à la tête de la liste « *À la reconquête d'Évreux* », il est balayé dès le premier tour, ne recueillant que 398 voix dans une ville de 26 307 électeurs et électrices.

Le jackpot pour le policier ayant tué Nahel Merzouk

Son goût prononcé pour les levées de fonds lui vient de la réussite exceptionnelle de celle lancée deux ans plus tôt, après [la mort de Nahel Merzouk](#), 17 ans, tué par un policier à Nanterre (Hauts-de-Seine), le 27 juin 2023.

En trois semaines seulement, Jean Messiha parvient à réunir plus de 1,6 million d'euros pour le fonctionnaire auteur du coup de feu – argent qu'il reverse cette fois rapidement à l'épouse de l'agent. Pour justifier ce soutien, le militant Reconquête affirme que le policier, qui doit être jugé pour violences ayant entraîné la mort, « *a fait son travail et en paie aujourd'hui le prix fort* ».

Le succès de cette campagne inspire Jean Messiha, qui voit le potentiel que lui offre GoFundMe, un des leaders mondiaux du secteur. Basée aux États-Unis, l'entreprise, qui repose sur un modèle de gratuité, se montre beaucoup moins regardante que ses concurrents français sur le cahier des charges des levées de fonds. Le français Leetchi, initialement privilégié par l'influenceur d'extrême droite pour la campagne pour le policier ayant tué Nahel Merzouk, avait bloqué son initiative en trente minutes, le poussant à se rabattre sur GoFundMe.

À lire aussi

[Soutien au policier qui a tué Nahel : la cagnotte de la honte](#)

2 juillet 2023

Dans une tribune publiée dans [Libération](#), trois anciens salariés de la société californienne avaient exhorté leur ex-employeur à « *faire preuve de responsabilité et [à] revenir sur sa décision en se mettant en conformité avec ses valeurs* ». À leurs yeux, les conditions d'utilisation de GoFundMe, qui permettent de suspendre toute cagnotte qui « *reflète, incite ou promeut un comportement jugé comme étant un abus de pouvoir ou une incitation au terrorisme, à la haine, à la violence...* », offraient à la plateforme toute latitude pour bloquer l'initiative du militant. Ce qu'elle n'a finalement pas fait, les anciens salariés se disant « *estomaqués* » par cette décision.

Visé par une plainte de la famille de Nahel Merzouk et par des signalements de députés de gauche, qui dénonçaient notamment les « *mensonges* » véhiculés par Jean Messiha pour attirer les donateurs et donatrices, l'influenceur n'a ensuite cessé de se victimiser, jusqu'au classement sans suite de l'enquête le 13 juin 2024, au motif « *qu'aucune infraction n'apparaissait suffisamment caractérisée* ».

Dans l'intervalle, il a profité de cette situation pour lancer en novembre 2023 sa campagne de *crowdfunding* (financement participatif), sobrement intitulée « Cagnotte de la résistance » et cette fois clairement destinée à financer sa propre défense. Outre « *sept procès* », l'argent devait servir à son combat contre « *l'administration* », qu'il accuse de vouloir le museler, à la suite d'une décision de l'Arcom de décompter son temps de parole à la télévision en tant que personnalité politique. Aujourd'hui close, cette campagne lui a permis de récolter plus de 140 000 euros, d'après les informations de *Mediapart*.

Jean Messiha a abusé de la confiance des donateurs, il a abusé de la confiance des veuves, il va devoir répondre de ses actes.

Matthieu Chirez, avocat de la veuve de Fabrice Moello, tué lors de l'attaque du péage d'Incarville

Dans l'affaire des surveillants d'Incarville, Jean Messiha se défend de tout détournement, attaquant frontalement GoFundMe, la plateforme qui l'a hier tant aidé. Sur BFMTV, tel un « [Richard Virenque](#) du *crowdfunding* », il a notamment soutenu que les 42 000 euros avaient été versés sur son compte bancaire à son insu, sans qu'il ait rien demandé, ni qu'il s'en aperçoive.

L'influenceur a aussi déclaré avoir « *déployé avec [ses] équipes des efforts considérables* » pour essayer de retrouver les veuves des deux surveillants tués, en vain. Jeudi 28 mai, capture

d'écran à l'appui, il a annoncé sur ses réseaux sociaux avoir « *INTÉGRALEMENT REVERSÉ* » (en majuscules, comme s'il avait besoin de le crier) les fonds aux familles. « *L'erreur inouïe de la plateforme vient d'être réparée* », a-t-il estimé, rêvant sans doute d'échapper à des poursuites pénales.

La partie paraît pourtant plus compliquée que cela, comme l'a rappelé Matthieu Chirez, avocat d'une des veuves concernées. « *Ce n'est plus une question d'argent, ça n'a jamais été une question d'argent, c'est une question de principe. Jean Messiha a abusé de la confiance des donateurs, il a abusé de la confiance des veuves, il va devoir répondre de ses actes* », a appuyé l'avocat, dont la plainte avait été révélée dans [Le Parisien](#) mercredi 26 mai.

Sur les réseaux sociaux, terrain privilégié de l'influenceur, Jean Messiha est désormais pris à son propre jeu, les internautes se délectant d'exhumer ses déclarations passées. À une internaute qui l'interpellait vivement en avril 2025 (« *Les cagnottes, c'est bon, non ? Pas assez croqué ?* »), le militant Reconquête répliquait du tac au tac : « *Personne ne croque à part les bénéficiaires finaux qui en ont besoin. Renseignez-vous avant d'écrire de la m...* »

[Antton Rouget](#)